



## ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Samedi 03 décembre 2022  
Au Domaine de Montels à Albias

Procès-verbal

### **Participent à cette assemblée**

Clubs représentés : U.S. BASTIDIENNE LABASTIDE ST PIERRE-CAZES O-SC LAFRANCAISE-FC LAUZERTIN-LA NICOLAITE-US MALAUSAIN-JS MEAUZACAISE-FCUS MOLIERES-MONTAUBAN F.C.TARN et GARONNE- AV MAGISTERIEN-FC ALBIASSAIN-COQUELICOTS MONTECHOIS-AMS MIRABELAISE-US MONTCLARQUERCY VERT--AS MAS GRENIER-AS STEPHANOISE- US REALVILLE CAYRAC-AV S CAMPSASNAIS-AV C BASTIDIEN LABASTIDE TEMPLE-FC-VIOLETTE S AUCAMVILLE-ST NAUPHARY AC-AS BESSINOISE-U.S.MONTBARTIER-AS BRESSOLAISE-J ES MONTALBANAIS-CONFLUENCE FC -SERIGNAC ATC-FC NEGREPELISSE MONTRICOUX-FC QUERCY-SEOUNE-ENT VALVER FOOT 82-AS SAVENES VERDUN-F TERRASSES DU TARN-ECOLE FOOTBALL GARONNE GASCOGNE-FC MONTPEZAT PUYLAROQUE-MONTAUBAN BEACH SOCCER 82-ACADEMIE SPORTS 82-FC QUERCY ROUERGUE-FC LES 2 PONTS-AMICALE EDUCATEURS FOOTBALL82- F.T.ST SARDOS COMBEROUGER BOUILLAC-- A.A.M. GRISOLLES- AS de POMPIGNAN- ENT MONTBETON LACOURT ST PIERRE- LOUBEJAC ARDUS FC-CORBARIEU AC-FC LOMAGNE 82-FC SEPTFONS-FC 2 RIVES 82-OLYMPIQUE MONTALBANAIS-

Les membres de la commission électorale Mme ROUBELLAT, Mrs TARRIBLE(Président), COUDERC, ESNAULT, qui après vérification des clubs présents et des pouvoirs le quorum étant atteint, déclare que cette AG peut se dérouler.

Clubs absents :ST CAUSSADAIS - ESP VAZERAC- RC ESCAZEAX- US ESCATALINOISE-CASTELSARRASIN GANDALOU.FC- FC Du BRULHOIS- (application annexe 5 des RLFO).

Tous les membres du comité Directeur à l'exception de Mme BALDASS et Mrs BOUTINES-CARRASCO-COLLADO-NEZRY-SOBECK-(excusés) étaient présents ainsi que les salariés(es) du district.

**Ouverture de l'assemblée par Jérôme BOSCARI Président du district** qui souhaite la bienvenue aux représentants des clubs, aux diverses personnalités présentes, aux salariés(es) du district, aux membres du comité directeur, aux membres des diverses commissions, aux partenaires du district. Une minute de silence est observée pour toutes les personnes disparues.

Il remercie de sa présence Mr PECOU représentant le conseil département ainsi que Mr DALLA PRIA Président de la ligue OCCITANIE et excuse les représentants du Crédit Agricole, de la DDCSPP et de notre partenaire OSPOORT.

## **OUVERTURE DE L'AG ORDINAIRE**

**Approbation du PV de l'Assemblée Générale** du 30 juin 2022 publié le 15/10/2022.

*Ce PV est adopté à l'unanimité des membres présents.*

**Présentation du bilan au 30/06/2022 du compte de résultat** par Mr LEPKOWICZ Trésorier Général, et intervention de Mr MARENCO Commissaire aux comptes.

Un déficit de 11719€ sur cette saison après les explications de ce résultat,

*Ces comptes sont adoptés à l'unanimité des membres présents.*

\*\*\*

Un point est fait sur nos licences même si nous progressons par apport à l'année précédente nous sommes légèrement en retard par rapport à la saison 2018/2019 (année avant COVID).

\*\*\*

Mr BREIL secrétaire général, présente les vœux qui conformément à nos règlements et après validation du CD du 07/11/2022 qui sont les suivants :

### **Vœux No 1 :**

Pour les équipes séniors masculins, une entente pourra être créée dans toutes les divisions des championnats organisés par le district du TARN et GARONNE. Les clubs en entente ne pourront pas accéder au niveau régional sauf s'ils ont décidé, avant le terme de la saison, de constituer un groupement ou de procéder à une fusion (dans le respect des délais prévus par les règlements).

En cas de rupture de l'entente, seule l'équipe ou le club gestionnaire pourra rester dans la division. Les autres clubs participants devront alors repartir dans la dernière division de district.

### **Vœux No 2 :**

Pour toutes les finales de coupes séniors garçons (TARN et GARONNE, JUTGLA, RESERVES) à compter de la saison 2022/2023 l'ensemble des 16 joueurs inscrits sur les feuilles de match auront la possibilité de rentrer et de sortir tout au long de ces rencontres (à noter que le No 16 ne pourra remplacer que le gardien de son équipe).

*Ces deux vœux sont adoptés à la majorité des membres présents.*

\*\*\*

Le représentant du comité OLYMPIQUE Mr ARRIGONI excuse son président et rappelle les modalités de l'aide à la pratique dans sa globalité.

\*\*\*

La parole est donnée à Mr DALLA PRIA Président de la ligue qui rappelle à tous qu'il sera toujours disponible pour tous les clubs et remet la médaille d'or de la FFF à Jean RAUZY dirigeant au club de MALAUSE et ancien membre du CD du district.

\*\*\*

Mr PECOU Conseil Départemental confirme que le conseil Départemental est et sera toujours à l'écoute du sport qui est le plus représentatif en termes de licenciés(es) dans notre département.

\*\*\*

Christelle BOSCARI Présidente de la commission événementielle du district fait un rappel sur les formations " UN GESTE QUI SAUVE " mis en place par notre partenaire GROUPAMA. Une présentation de l'opération " FOOT 2 COEUR " qui se déroulera sur nos terrains le week-end du 3 et 4 décembre est projetée.

Elle rappelle longuement que la FFF récompense les dirigeants de club à travers le WE à Clairefontaine – réservé aux nouveaux dirigeants - (être titulaire d'une licence dirigeant de moins de cinq années consécutives auprès de la FFF), la Journée Nationale des Bénévoles (être titulaire d'une licence dirigeant de plus de cinq années consécutives auprès de la FFF). Elle demande d'ailleurs aux clubs de bien vouloir proposer leurs dirigeants à ces deux manifestations.

La soirée départementale des bénévoles aura lieu le 14 avril 2023 à Nègrepelisse. L'AG de juin se déroulera le 22 juin 2023 à Montbeton.

\*\*\*

UN débat s'instaure suite à la prise de parole de Jean Jacques ROYER Président de la commission litiges et discipline sur les incivilités qui se produisent sur nos terrains et plus particulièrement en catégories jeunes. Il est demandé à vous responsable de vos clubs respectifs de mettre tout en œuvre pour que nos rencontres se déroulent dans de bonnes conditions et surtout d'être très vigilant sur les éducateurs ou accompagnateurs (parents ou autres) qui auraient une attitude contraire à nos valeurs. M. CORONADO, Vice-Président du District, et Président de la CTJ, prend la parole pour rappeler aux représentants des clubs le rôle de l'éducateur et la nécessité de suivre les formations.

**NOUS VOUS RAPPELONS QU'IL EST OBLIGATOIRE POUR LES CLUBS LORS DE VOS ECHANGES AVEC LES SERVICES ADMINISTRATIFS DU DISTRICT D'UTILISER L'ADRESSE OFFICIELLE DE VOTRE CLUB.**

Mr BOSCARI clôture cette assemblée et vers 12h30 un repas est servi à l'ensemble des participants.

Didier BREIL – Secrétaire Général

Jérôme BOSCARI - Président